

Question écrite

No : 2458

Liaison TGV par rail-bus, quid des contrôles à la frontière ?

Avec l'arrivée prochaine du TGV à nos portes, un grand nombre de mesures ont été prises de part et d'autre de la frontière, pour d'une part, faciliter l'accès à ce moyen de transport, et d'autre part, promouvoir les territoires qui jouxtent cette nouvelle ligne à grande vitesse. Dans l'attente d'un accès direct au TGV par rail depuis la Suisse, il a été prévu, en concertation avec le Conseil général de Franche-Comté et le canton, une desserte provisoire en bus.

Les correspondances bus-train ont été planifiées de telle sorte que l'attente pour le voyageur sera insignifiante. Ce qui est à saluer.

Il demeure cependant une zone d'ombre, à savoir le passage des frontières suisse et française :

Comment, où et quand les contrôles douaniers à la frontière seront-ils effectués ?

Y aura-t-il des contrôles réguliers ou inopinés ?

Y a-t-il un risque à ce que ces contrôles provoquent des pertes de temps tels que les voyageurs ratent leur correspondance ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 13/10/11

Au nom du Groupe PDC-JDC

Paul Froidevaux

[Handwritten signatures and notes]
H. Müller
H. Müller
M-Fr. Chenal
V. Suck
A. B. Colby
A. B. Colby